

# Plan de Servitudes d'utilité Publique

Plan de zonage  
Date édition: 24 / 9 / 2020  
échelle: 1 / 50 000ème

 Direction Départementale des Territoires du Loiret  
Service Urbanisme et Aménagement et Développement du Territoire  
Pôle Connaissance et Prospective Territoriales  
131, rue du Faubourg Bannier 45042 ORLEANS Cedex  
Tél : 02 38 52 47 71 - Courriel : ddt-pcpt-suadt@loiret.gouv.fr

Ce plan représente les servitudes numérisées à la date d'édition dont la direction départementale des territoires du Loiret a connaissance. Les gestionnaires restent garants de l'exactitude des servitudes dont ils ont la charge.

- Eaux**
  - AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
  - A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- Réserve naturelle et parc national**
  - AC3 - Réserves naturelles
- Zones agricoles protégées**
  - A9 - Zones agricoles délimitées et classées
- Monuments historiques**
  - AC1 - Monuments Historiques inscrits et classés
  - AC1 - Protection au titre des abords de monuments historiques
- Patrimoine architectural et urbain**
  - AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
- Monuments naturels et sites**
  - AC2 - Sites inscrits et classés
- Gaz et électricité**
  - I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
  - I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- Eau et assainissement**
  - A3 - Servitude de passage des engins mécaniques attachés aux canaux d'irrigation
  - A5 - Canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- Réseaux routiers**
  - EL11 - Voies express et déviations d'agglomérations
- Circulation aérienne**
  - T4 - Relations aériennes : servitude de balisage
  - T5 - Relations aériennes : servitude de dégagement
  - T7 - Relations aériennes : servitudes à l'extérieur des zones de dégagement (ZD)
- Télécommunications**
  - PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
  - PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
  - PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles
  - PT3 - Télécommunications : communications téléphoniques et télégraphiques
- Ouvrages de défense**
  - AR3 - Servitudes militaires : magasins à poudre de l'armée et de la marine
  - AR6 - Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir
- Cimetières**
  - INT1 - Emplacement cimetière
  - INT1 - Périmètre cimetière
- Ouvrages et plans de prévention des risques**
  - PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles et des risques miniers
  - PM3 - Plans de prévention des risques technologiques

